



Encore un peu de temps pour créer vos marque-pages !

publié le 04/12/2015



Suite à la demande d'élèves désireux de participer au Concours mais ayant manqué de temps, la date limite de dépôt de vos créations est prolongée d'une semaine !

Vous pouvez donc toujours participer et encore proposer vos marque-pages les plus fous jusqu'au 11 décembre ! Le vote qui désignera les gagnants aura lieu la semaine suivante.

A vos crayons, feutres, peintures, collages....! Prêts ! Partez !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.